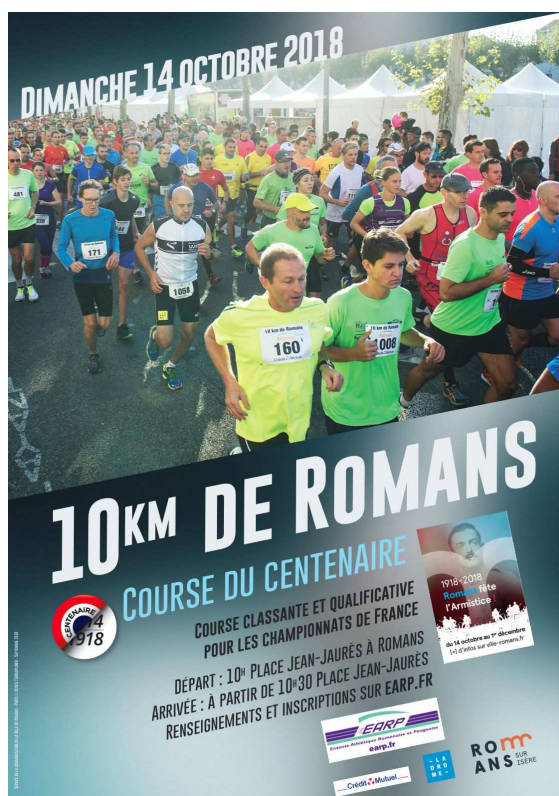


DOSSIER DE PRESSE

LUNDI 8 OCTOBRE

« Course du centenaire » 22^e édition des 10 km de Romans Dimanche 14 octobre 2018



En présence de : Damien Got, adjoint au maire de Romans délégué aux sports ; Laurent Jacquot, adjoint au maire de Romans délégué au Devoir de mémoire, au Patrimoine historique et aux Archives ; Charly Seel, conseiller municipal délégué à la Vie sportive ; Jean-François Juvin, président de l'EARP ; Claude Roncaglione, directeur de course ; Remy Billon, adjoint du directeur des Sports de la Ville de Romans.

Introduction

Classante et qualificative pour les championnats de France, la course des 10 km de Romans attire chaque année un grand nombre de coureurs (ils étaient 1107, l'année dernière à franchir la ligne d'arrivée) ainsi que de très nombreux spectateurs.

Cette course, dont ce sera, cette année, la 22^e édition, se déroulera le **dimanche 14 octobre** prochain, avec une particularité, puisqu'elle portera le sous-titre de « **Course du centenaire** ». Elle marquera, en effet, le coup d'envoi des manifestations organisées par la Ville de Romans, du 14 octobre au 1^{er} décembre, pour la commémoration de la signature de l'Armistice le 11 novembre 1918.

Les **1500 dossards** porteront ainsi, tous, la mention « Course du centenaire » ainsi que le visuel de la Mission centenaire. Des programmes seront disponibles sur un stand dédié mais également diffusés lors de l'événement par des **jeunes inscrits à la carte Pop**, un dispositif mis en place par la Ville de Romans pour inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie de la cité, par le biais d'actions citoyennes. Enfin, un « **Mémory cube** », avec sur chacune de ses faces des photos de soldats romains, sera installé jusqu'au 24 octobre sur le rond-point situé, place Jean-Jaurès, entre l'avenue Victor-Hugo et la rue de Puy.

La Ville de Romans-sur-Isère sera donc, plus que jamais, aux côtés de l'Entente Athlétique Romane Péageoise (EARP), pour l'organisation de cet **événement phare** qui participe de l'**animation**, de l'**attractivité** et du **rayonnement** de notre ville mais qui se veut également **fédérateur** avec la participation de quelque **120 bénévoles** ; de l'EARP, bien sûr, mais également d'autres clubs.

L'EARP, pour l'organisation de cette course, reçoit également le soutien du Département de la Drôme.

Une épreuve qualificative

Cette course à pied, ouverte à tous, permet aux licenciés d'obtenir des points FFA, afin de se classer au niveau national et de se qualifier pour les Championnats de France. On retrouve ainsi de nombreux compétiteurs qui viennent chercher un chrono afin de se qualifier mais aussi des coureurs qui viennent tout simplement avec un objectif personnel, celui de battre leur propre record.

Les plus entraînés boucleront les 10 km en 30 minutes environ alors que d'autres mettront plus d'une heure. Cela n'a pas d'importance. L'essentiel pour l'EARP est d'organiser une course réellement accessible à tous.

Une course à label régional

Un juge arbitre mandaté par la Fédération Française d'Athlétisme est présent sur la course afin de veiller au bon déroulement de celle-ci. Le chronométrage, via une puce électronique sur le dossard, est fait par une société agréée.

L'un des 30 meilleurs 10 km de France

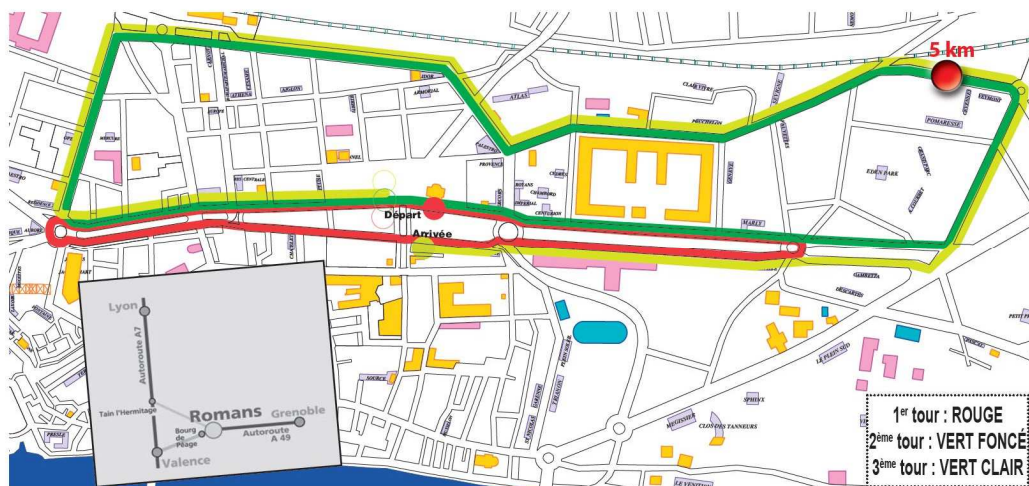
L'organisation est soignée jusque dans les moindres détails par 120 bénévoles (de l'EARP mais aussi d'autres clubs. Cadeau souvenir à chaque participant et à chaque bénévole, ravitaillement au 5^e km (eau) et à l'arrivée (fruits, chocolat, eau, raviolis cette année...), vestiaires, douches, toilettes mobiles, qualité du circuit (routes goudronnées, itinéraire jalonné tous les kilomètres), sécurité, récompenses, chronométrage électronique valent à cette épreuve une renommée grandissante..

Les caractéristiques du parcours

Le parcours intra muros est très roulant, avec très peu de relance, ce qui en fait l'un des plus rapides de France. Plat, il est constitué d'une boucle de 2 km et de deux boucles de 4 km (cf. plan du circuit en annexe). L'itinéraire est jalonné tous les kilomètres et les temps de passage sont donnés au 1^{er} et au 5^e km.

Le détail du parcours

- **1^{ère} boucle** (sens inverse des aiguilles d'une montre) : Les coureurs vont jusqu'au bout du cours Pierre-Didier où ils contournent le rond-point Paul-Deval. Ils tournent au rond-point de Super U, (soit au niveau des rues Ampère et Marceau).
- **La 2^e et la 3^e boucles** (sens des aiguilles d'une montre) passent par le boulevard Marx-Dormoy et la rue Charles-Michel.
- **La 3^e boucle** (avec sa ligne droite d'arrivée longue de 900 m) se termine en empruntant, dès le début, la voie sud du boulevard Gambetta (devant le lycée Triboulet) tandis que la boucle n°2 passe, comme les autres années, par la voie Nord du Boulevard Gambetta (devant Marques Avenue).
- **L'arrivée** se trouve sur la voie Sud de la place Jean-Jaurès, ceci afin de faciliter la lisibilité de la course dans ses derniers mètres, sans gêne possible par les concurrents rattrapés.



Temps à battre

Homme : Salah ZEREG (2002).....29'38
Femme : Magali BERNARD (2013).....33'57

Les 10 km pratique

- **Inscriptions** : des bulletins d'inscriptions sont disponibles dans tous les lieux publics et notamment dans le forum de la mairie. Ils sont à retourner à l'EARP (42, rue André-Chénier - 26100 Romans), accompagnés d'un chèque de 15 € (17 € le jour de l'épreuve). Vous pouvez également vous inscrire via le site du club (earp.athle.com) ou encore sur la place Jean-Jaurès le samedi 13 après-midi, de 15h à 19h (15€), et le dimanche 15 matin, de 8h à 9h (17€). **Le nombre d'inscrits est plafonné à 1500, il est donc préférable de s'inscrire par internet.**

Pour les licenciés des fédérations d'athlétisme, de triathlon et de course d'orientation, joindre une photocopie de la licence si inscription par courrier. Pour les non licenciés, un certificat médical **de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** sera exigé. **Aucune dérogation sur ce point.** Pas d'inscription par téléphone.

- **Départ (10 heures précises)** et arrivée se font place Jean-Jaurès, en centre-ville (face à l'église Notre-Dame) le **dimanche 14 octobre**.
- **Récompenses** : Récompense et prime aux 5 premiers du « scratch » homme et femme ; récompense au vainqueur de chaque catégorie (de cadets à Masters 5).
Prime au record : 300€.

Une forte mobilisation de la Ville

Comme chaque année, **les services de la Ville sont fortement mobilisés**, en amont et le jour de la course, en particulier les services techniques. Des réunions de coordination ont déjà eu lieu en amont afin de définir les tâches de chacun :

Il faut rédiger des arrêtés, réaliser des plans, prévoir et poser des panneaux de déviation, des banderoles, des barrières (environ 200), des séparateurs (45) et nombre de botes de paille pour baliser et sécuriser le circuit, mettre les feux au clignotant, procéder aux différents raccordements en eau et en électricité, monter et démonter les podiums et autres tentes, installer des tables, des chaises, des containers pour les déchets, nettoyer la place...

Il faut également veiller au respect des normes, un aspect non négligeable, et, bien sûr à la sécurité tant des coureurs que des spectateurs avec la présence, sur le terrain de la police municipale ; mettre à disposition des douches, des vestiaires, mais aussi **le plateau sportif du complexe Triboulet qui servira de parking de report le dimanche 14 octobre, entre 7h et 13h.**

Par ailleurs, en collaboration avec la Police nationale et la Police municipale, une attention toute particulière sera apportée aux véhicules stationnés sur les zones neutralisés. Dans le cadre des mesures Vigipirate renforcées, sept véhicules « anti-intrusion » seront positionnés à hauteur des principaux nœuds routiers, afin de renforcer le dispositif et la sécurité des coureurs et de barrer l'accès à d'éventuels camions-béliers sur le parcours de la course.

L'EARP, c'est aussi...

- Tout l'athlétisme : de « Baby-Athlé » (dès 5 ans) à « Masters ».
- Une section « Course hors stade » (5 – 10 km, semi-marathon, marathon, « longue durée », trail), et une section « Loisir », un groupe « marche nordique » (nouveau 2017-2018).
- Un pôle performance pour les athlètes classés dans les 50 meilleurs Français avec un suivi médical, sportif, scolaire, professionnel.
- 380 licenciés âgés de 5 à 70 ans. 15 entraîneurs bénévoles, 1 salariée et des athlètes de très bon niveau, que ce soit en athlétisme « Piste » (sprint, haies, demi-fond, sauts, lancers) ou en « Course hors stade ».

Renseignements du mardi au vendredi, de 9h à 12h et tous les soirs de la semaine, de 18h à 20h, au stade Marcel-Guillermoz.

Circulation, stationnement, mode d'emploi

Stationnement interdit

- **du vendredi 12 octobre à 8h au lundi 15 octobre à 12h** : sur la partie centrale de la place Jean-Jaurès, entre l'avenue Victor-Hugo et le rond-point de l'Europe pour permettre l'installation, puis l'enlèvement des chapiteaux et podiums.
- **Du samedi 13 octobre à 20 h au dimanche 14 octobre à 13h** : place Jean-Jaurès, avenue Gambetta, cours Pierre-Didier, rond-point Paul-Deval, bd de la Libération, place Carnot, bd Gabriel-Péri, bd Marx-Dormoy, rue Charles-Michel, rue Germain-Martin, rue Pouchelon, bd Régis-Gignier, rue Pailherey et rue Louis-Mandrin.
- **Dimanche 14 octobre, de 7h30 à 12h** : rue Louis-Mandrin

Stationnement et circulation interdits

- **dimanche 14 octobre, de 6h30 à 13h00** : place Jean-Jaurès, avenue Gambetta, cours Pierre-Didier, rond-point Paul-Deval, bd de la Libération, place Carnot, bd Gabriel-Péri, bd Marx-Dormoy, rue Charles-Michel, rue Germain-Martin, rue Pouchelon, bd Régis-Gignier, rue Pailherey et rue Louis-Mandrin.

Circulation interdite

- **Dimanche 14 octobre, de 6h30 à 13h** : sur le Pont inférieur (PN19), la Pont supérieur Evariste-Galois, la rue Ambroise-Paré, la rue du Puy (entre la rue Louis-Mandrin et la place Jean-Jaurès), côte Sainte-Ursule (sur la voie rejoignant la place du 75^e RI), côte des Masses (entre la place de l'Eperon et le rond-point Paul-Deval), avenue Duchesne (de la rue Pierre-Curie au rond-point Paul-Deval) et bd Voltaire (dans le sens sud-nord).

A noter : Le plateau sportif du complexe Triboulet (bd Voltaire) fera office de parking de report le dimanche 14 octobre, de 7h à 13h.

Sens unique

- **Dimanche 14 octobre, de 6h30 à 12h, rue Louis-Mandrin**, dans le sens ouest-est, de la rue du Puy à la rue Saint-Antoine.

Déviations externes (Pont-Vieux, Pont-Neuf)

- **Du Pont-Vieux au giratoire Yitzhak-Rabin** : par le quai Dauphin, la place de la Presle, quai Sainte-Claire, avenue Chanoine Jules-Chevalier, avenue Berthelot ;
- **Du giratoire Yitzhak-Rabin au Pont-vieux** : par l'avenue Berthelot, la rue Magnard, la rue Calixte-Lafosse, la côte des Chapeliers, le quai Dauphin ;
- **Du giratoire Yitzhak-Rabin au Pont-Neuf** : par l'avenue Louis-Saillans, la rue Simone-Abbat, le boulevard Rémy-Roure, l'avenue de Saint-Donat ou l'avenue Jean-Moulin, les boulevards Mendès-France et Etienne-Jean-Lapassat, et les avenues du Maquis, Adolphe-Figuet et Charles-Jourdan.

Déviations internes (centre historique)

- Par la rue Saint-Nicolas, la rue du Puy, la place Jules-Nadi, les rues de l'Armillerie, du Fuseau et de Clérieux ;
- Par la rue Saint-Antoine, la place du Chapitre, les rues Bistour, Juven, des Remparts-Saint-Nicolas et la place Massenet.

Attention ! Tout véhicule stationnant dans le secteur neutralisé sera verbalisé et mis en fourrière.